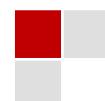


COMMUNIQUE N°01/BAT/SO/BHK/2026 A L'ATTENTION DES CANDIDATS A LA LISTE DE STAGE ET AU TABLEAU

Sur instruction de Monsieur le Bâtonnier et consécutivement à la Décision du Conseil de l'Ordre du Barreau du Haut-Katanga N°001 du 18/03/2025 fixant les frais en matière d'admission à la liste de stage et au tableau, le Secrétaire de l'Ordre informe le public qu'à sa réunion ordinaire de ce jeudi 22 janvier 2026, le Conseil de l'Ordre a décidé de l'organisation du concours au mois de mars prochain.

A cet effet, il invite les candidats issus des universités officielles et des universités privées dont la liste en annexe, désireux de se faire inscrire tant sur la liste de stage qu'au tableau de l'Ordre, à déposer, dès la publication du présent communiqué, leurs dossiers composés des pièces ci-après à joindre à la lettre de demande d'admission adressée à Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre :

1. Un diplôme de licence ou de doctorat en droit délivré par l'une des universités précitées ;
2. Un extrait du casier judiciaire daté de moins de 3 mois ;
3. Un certificat de bonnes vie et mœurs, daté de moins de 3 mois ;
4. Une lettre de parrainage d'un avocat du Barreau du Haut-Katanga ayant acquis l'ancienneté requise ;
5. Un curriculum vitae ;
6. Un certificat d'aptitude physique daté de moins de 3 mois;
7. Une attestation de naissance ;
8. Une attestation de résidence datée de moins de 3 mois;
9. 2 photos passeport
10. Un certificat de nationalité ;
11. Quatre fardes avec élastique de même couleur (1 pour les pièces en original et 3 pour les copies).



12. Une preuve de paiement des frais au compte bancaire logé à **EQUITY-BCDC N° Compte 00001291470-42 USD**, intitulé **Barreau de Lubumbashi**, non remboursables ;

Les dossiers sont à déposer dans un délai d'un(1) mois à dater de la publication du présent communiqué.

NB. Un communiqué subséquent pourra incessamment fixer les dates du test et préciser les matières sur lesquelles il portera.

Fait à Lubumbashi, le 26/01/2026

Le Secrétaire de l'Ordre

Maître MAKABU MULAMBA
ONA 1925





LA LISTE DES UNIVERSITES PRIVEES RETENUES LORS DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'ORDRE DU 22/01/2026

Il s'agit des universités ci-après :

1. UNIVERSITE NOUVEAUX HORIZONS (UNH) ;
2. UNIVERSITE PROTESTANTE DE LUBUMBASHI (UPL);
3. UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO(UCC) ;
4. UNIVERSITE PROTESTANTE DU CONGO(UPC) ;
5. UNIVERSITE LIBRE DES PAYS DES GRANDS LACS(ULPGL) ;
6. UNIVERSITE CATHOLIQUE DE BUKAVU(UCB).

Fait à Lubumbashi, le 26 janvier 2026

Le Secrétaire de l'Ordre

**Maître MAKABU MULAMBA
ONA 1925**

